

**DEPARTEMENT
DU RHONE**

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 25 Juin 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15

DATE DE LA CONVOCATION : 19 Juin 2026
--

L'an deux mil vingt six et le vingt cinq juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Présents : Agnès NELIAS - Christian BAZIN - Christophe CHARLOT - Joëlle PEYNAUD - Gaëtane THIEFFRY - Victoire DENIZET - Yoann MILLES - Sébastien BARBIER - Marilyne DUMORTIER - Charlotte DECAMBRON - Anne-Sophie BORIE - Aurélien MONIER - Guillaume ANTONIALI

Excusés : Stéphanie LHOPITAL (pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Adrien GERSTER (pouvoir donné à Charlotte DECAMBRON)

Secrétaire : Guillaume ANTONIALI

D/2026-084

Objet de la délibération : Désignation d'un élu référent forêt/bois à l'échelle de l'ouest lyonnais

Madame la Maire expose que le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) porte, en lien avec les Communautés de communes du territoire, une stratégie forestière visant à mieux valoriser et gérer durablement la ressource forestière locale, tout en structurant une filière bois au service de la transition écologique. Sur l'Ouest Lyonnais, la forêt représente environ 20% du territoire, soit plus de 12 000 hectares.

Essentiellement composée de feuillus, elle est très majoritairement privée (98%) et fortement morcelée, ce qui rend sa gestion complexe malgré un potentiel important encore sous-exploité.

Dans ce contexte, le développement d'une culture forestière partagée et la coordination entre acteurs publics et privés constituent des enjeux majeurs pour notre territoire.

Afin de renforcer le lien entre les communes, le SOL et l'ensemble des partenaires de la filière, nous vous proposons de désigner, au sein de votre conseil municipal, un élu référent forêt/bois.

Cet élu aura pour rôle de :

- Être interlocuteur privilégié sur les questions forêt/bois auprès du SOL et de ses partenaires ;
- Assurer un lien avec les acteurs économiques et opérationnels, notamment : • les chantiers forestiers (déclarations, gestion de la voirie, réglementation), • les questions d'urbanisme (implantation d'entreprises de la filière, évolutions des PLU), • les projets de construction bois et de bois énergie ;
- Jouer un rôle d'ambassadeur auprès des administrés : • porter une information claire et adaptée, • orienter vers les interlocuteurs compétents si nécessaire, • relayer les actions de sensibilisation portées sur le territoire (animations, expositions, actions pédagogiques...).

Afin d'accompagner la prise de fonction et la montée en compétences de ces élus référents, plusieurs temps d'échange et de sensibilisation seront proposés d'ici la fin de l'année.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DESIGNE Sébastien BARBIER en qualité de référent bois/forêts, à l'échelle de l'ouest lyonnais,

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Guillaume ANTONIALI Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-----------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 29 JUIN 2026

Publication ou notification du : 29 JUIN 2026

Publication site internet le : 29 JUIN 2026

Affichage de la liste des délibérations le : 29 JUIN 2026